



Les cas de déblocage anticipé Mariage et conclusion d'un PACS

CIC Épargne Salariale



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Mariage et conclusion d'un PACS

À retenir : Fait générateur	Plans concernés	Délai
Date de mariage Date de la conclusion d'un PACS ou d'un partenariat civil étranger.	PEE (PEI, PEG) CCB	6 mois

Date de mariage
Date de la conclusion d'un PACS ou d'un partenariat civil étranger.

PEE (PEI, PEG)
CCB

6 mois

Conditions et dates d'évènements

Ce motif concerne :

- Le mariage civil du titulaire du compte

La date d'événement est la date du mariage civil

- Le mariage à l'étranger

La date d'événement est la date de retranscription

- La conclusion d'un PACS par le titulaire du compte

La date d'événement est la date de l'enregistrement du PACS

- La conclusion d'un partenariat civil étranger

La date d'événement est la date de la signature du partenariat

La demande de déblocage doit nous parvenir complète **dans les 6 mois** à compter de la date d'évènement.

Le fait générateur invoqué **ne peut faire l'objet que d'une seule demande**. En cas de demande de déblocage partiel, vous ne pourrez donc pas demander un nouveau déblocage pour ce même motif.

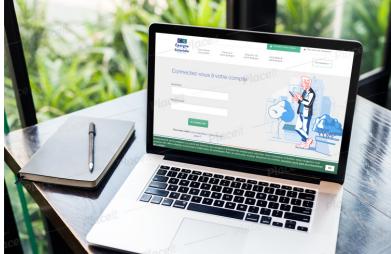
La demande de déblocage est validée à compter de la réception de l'intégralité du dossier sous réserve de la recevabilité des pièces justificatives.

Évènements exclus (liste non exhaustive)

- Mariage religieux
- Concubinage
- Les dispositifs étrangers équivalents au PACS non reconnu par l'article L. 515-7-1 du code civil
- Notez que toutes les formalités précédant la date de célébration ne peuvent être prises en compte

*Si vous n'avez pas la possibilité de télétransmettre vos documents, vous pouvez nous faire parvenir votre demande complète et conforme par courrier à l'adresse suivante
CIC Épargne Salariale / 69 814 Tassin La Demi Lune Cedex

Pratique



Pour un traitement plus rapide et moins coûteux, saisissez votre demande directement via votre espace sécurisé internet. Vous pourrez télétransmettre vos pièces justificatives.*

L'envoi de vos justificatifs par courrier entraînera une facturation. Veuillez vous référer au guide tarifaire de votre espace sécurisé, rubrique «mes documents».



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par les articles L.331-1 et suivants du Livre III du code du Travail. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Mariage et conclusion d'un PACS

Justificatifs à fournir

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.

Mariage		
	Pièce d'identité recto verso en cours de validité	OU
	Permis de conduire recto verso (nouveau format)	OU
	Passeport signé en cours de validité	
ET		
Pour un mariage		
	Extrait de l'acte de mariage délivré par l'officier d'état civil comportant le sceau	OU
	Copie du livret de famille comportant le sceau	
Pour un mariage à l'étranger		
	Extrait d'acte de mariage retranscrit en France par une autorité française (ambassade de France ou consulat français)	OU
	Traduction légalisée de l'extrait d'acte de mariage par un traducteur assermenté	OU
	Copie du livret de famille international	



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par les articles L.3311-1 et suivants du Livre III du code du Travail. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Mariage et conclusion d'un PACS

Justificatifs à fournir

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.

Conclusion d'un PACS

Pièce d'identité recto verso en cours de validité

OU

Permis de conduire recto verso (nouveau format)

OU

Passeport signé en cours de validité

ET

Pour un PACS conclu à la mairie

Récépissé de l'enregistrement de la déclaration conjointe des partenaires du PACS comportant le sceau

OU

Extrait d'acte de naissance avec la mention du PACS en marge

OU

Le Cerfa n°15726 avec le tampon et la signature du maire ou de l'officier de l'état civil

Pour un PACS conclu devant le notaire

Acte notarial de conclusion du PACS. Si absence de tampon de l'étude, nous devons au minimum avoir la signature du notaire.

Pour un PACS conclu au tribunal d'instance

Attestation d'inscription d'un PACS établie par le greffier du Tribunal d'Instance comportant le tampon et la date

Pour un partenariat civil étranger

Récépissé d'enregistrement de la déclaration conjointe des partenaires du PACS établie par l'ambassade ou le consulat de France



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par les articles L.3311-1 et suivants du Livre III du code du Travail. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.